

Le CESE confisqué par une faction

Coup de tonnerre dans un ciel déjà très orageux ! La troisième Assemblée de la république, le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) aura comme président pour 5 ans, un des principaux dirigeants du patronat, alors même que le positionnement actuel du Medef dans le champ du débat social est tout sauf porteur d'équilibre et d'intérêt général.

Sous prétexte de renouvellement, une coalition hétéroclite MEDEF-CFDT-CGC-UNSA- FNSEA- associations diverses a réussi à imposer sans débat la candidature de Patrick Bernasconi. La question se posait donc de savoir si le CESE est une institution composée de différents représentants de la société civile parmi lesquels les partenaires sociaux, allait être confisqué. La réponse fut rapidement donnée le lendemain 2 décembre avec l'élection des présidences des différentes sections et groupes. Le rouleau compresseur a poursuivi son travail et les candidats de la CGT et de la FSU se sont vus éliminés systématiquement des présidences de sections. Le message est clair et tout est verrouillé pour éviter le débat, les confrontations, les avis circonstanciés avec préconisations positives pour le monde du travail. Plus que jamais le risque est grand de voir cette assemblée se couper totalement des travailleurs(euses) quitte à atteindre un point de rupture préjudiciable à sa propre existence déjà fortement critiquée.

Impossible de ne pas rapprocher ce verrouillage clairement dirigé contre les organisations syndicales qui s'opposent aux accords et aux orientations actuelles de détricotage du code du travail et de remise en cause des acquis des salariés, du refus de désigner une personnalité associée représentant l'Union syndicale Solidaires, Serge Le Quéau.

Cet acharnement du premier ministre, contre le syndicalisme de lutte et de transformation sociale que représente l'Union syndicale Solidaires, et cela malgré ses engagements et ceux de son prédécesseur, démontre une fois de plus quel mépris il a pour la démocratie sociale et des règles de la représentativité syndicale. Pour faire face à la crise systémique, économique, sociale, financière et environnementale qui opprime les plus faibles et fait exploser le chômage, le gouvernement devrait avoir d'autres préoccupations que d'essayer de minorer la présence de Solidaires au sein de la troisième assemblée de la République et première instance de consultation du pays.

L'Union syndicale Solidaires va déposer un recours auprès du Conseil d'Etat pour lui demander de censurer le décret du 19 novembre 2015 portant désignation de personnalités associées au Conseil économique, social et environnemental et de rétablir dans ses droits.

Paris le 4 décembre 2015

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**www.solidaires.org
contact@solidaires.org**

